



BODENKUNDLICHE GESELLSCHAFT DER SCHWEIZ  
SOCIÉTÉ SUISSE DE PÉDOLOGIE  
SOCIETÀ SVIZZERA DI PEDOLOGIA  
SOIL SCIENCE SOCIETY OF SWITZERLAND

## **Contrôle de qualité 2017**

# **Spécialistes de la protection des sols sur les chantiers SPSC SSP**

- > Synthèse du contrôle de qualité 2014
- > Résultats du sondage auprès des SPSC SSP concernant les expériences vécues dans le cadre de leur travail
- > Résultats de l'enquête faite auprès des services cantonaux de protection des sols

# Contenu

Introduction .....	3
Enquête .....	4
Formulaire et questionnaire .....	4
Participation .....	5
Résultat .....	6
Enquête des SPSC SSP .....	6
Respect du devoir de formation continue et maintien de l'inscription sur la liste .....	6
Projets actuels des SPSC SSP .....	6
Expériences actuelles SPSC SSP .....	6
Perception de la qualification « SPSC SSP reconnu » par les mandants et les cantons.....	7
Enquête auprès des services cantonaux de protection des sols.....	8
Consultation de la liste SPSC SSP .....	8
Qualität der SPSC SSP .....	9
Synthèse.....	11
Bodenkundliche Baubegleiter und Baubegleiterinnen.....	<b>Fehler! Textmarke nicht definiert.</b>
Kantonale Bodenschutzfachstellen .....	<b>Fehler! Textmarke nicht definiert.</b>
Développement .....	14

# Introduction

La Société suisse de pédologie (SSP) a créé un instrument permettant de vérifier les qualifications des pédologues qui supervisent la construction et de les reconnaître. Les superviseurs reconnus reçoivent ainsi le titre de SPSC SSP. Le règlement pour la reconnaissance des superviseurs pédologiques stipule qu'une enquête est effectuée tous les trois ans au SPSC SSP afin d'enregistrer leurs activités en tant que superviseurs pédologiques et les cours de formation dans le domaine de la protection des sols et de la science des sols. En outre, le SSP doit mener une enquête auprès des offices cantonaux afin de déterminer leur satisfaction, la qualité des prestations fournies et le respect des objectifs de la protection des sols. L'enquête sert plusieurs objectifs.

- L'obligation annuelle de formation continue est donc contrôlée par la CSR.
- Les éventuels déficits de formation et les questions d'actualité sont identifiés et utilisés comme éléments d'entrée pour les formations.
- Les violations du devoir de diligence peuvent être signalées à la SSP par les agences de protection des sols et le SPSC.
- Les lacunes en matière de communication entre la SSP, les agences de protection des sols et le SPSC peuvent être identifiées.
- Les problèmes actuels ou d'autres suggestions peuvent être inclus dans l'enquête du SPSC au SSP.

La protection physique des sols en Suisse a progressé au cours des 20 dernières années. Les SPSC sont des experts qui soutiennent ces progrès et prennent donc également conscience des défis de la protection des sols. Outre les obstacles qui subsistent, cela est également dû aux attentes accrues en matière de qualité de la mise en œuvre. En conséquence, de nombreux domaines problématiques actuels ont été répertoriés. Bien que des expériences et des développements positifs puissent également être décrits, le rapport du SPSC fait état des déficits dans la mise en œuvre d'une bonne protection des sols sur le plan qualitatif et quantitatif. L'enquête du SPSC a donc surtout produit des suggestions pour améliorer l'environnement actuel de la protection des sols.



Outre le formulaire, les SPSC ont également reçu un questionnaire visant à cerner leur opinion actuelle concernant leur travail quotidien. L'objectif était de répondre aux questions suivantes : Comment sont présentement perçus les SPSC par les autorités d'exécution et l'industrie du bâtiment ? Quels sont les problèmes actuels dans le domaine de la protection des sols ? A quels égards la protection des sols et les SPSC ont-ils évolués au cours des dernières années ? Par ailleurs, la SSP visait à identifier les thèmes d'actualité pour la journée d'échange annuelle ainsi que les personnes désirant profiter de cette offre.

A cet effet, les questions suivantes ont été posées :

1. Parmi vos mandants, combien ont connaissance du fait que vous êtes un « SPSC reconnu » ?  
 Tous     La plupart     Très peu     Aucun     Je ne sais pas
2. Etes-vous explicitement recommandé(e) en tant que SPSC SPP dans votre canton de domicile ?  
 Oui     Non     Je ne sais pas
3. Quelles **expériences** (positives/négatives) avez-vous vécues en tant que spécialiste de la protection des sols sur les chantiers ?  
Quels sont, à votre avis, les **problèmes actuels** à examiner (p.ex. de manière générale dans le domaine de la protection des sols ou au niveau de la formation des SPSC) ?
4. **Journée d'échange pour SPSC SSP**  
La SSP organise chaque année une journée d'échange pour SPSC SSP. Profitez-vous de cette offre ?
5. Avez-vous des souhaits à déposer auprès de la SSP ?

## Participation

Au moment du contrôle de qualité en été 2017, 123 SPSC SSP étaient inscrits dans la liste publique. Le contrôle de qualité a donc été effectué auprès de 116 SPSC SSP reconnus et inscrits dans la liste publique. Suite à plusieurs rappels, le taux de participation a atteint 94 %.

# Résultat

## Enquête des SPSC SSP

### Respect du devoir de formation continue et maintien de l'inscription sur la liste

Pour être éligible à l'inscription sur la liste publique, la formation annuelle doit être démontrée et il doit être évident que le SPSC SSP exécute actuellement des mandats dans le domaine de la protection des sols. 64 des CSP interrogés ont pleinement rempli leur obligation de formation annuelle. 58 SPSC SSP ont des lacunes dans leur obligation de fournir une formation complémentaire. Parmi ces personnes, deux n'ont suivi aucune formation complémentaire.

Les CSP qui présentent des lacunes dans leur devoir de formation continue seront contactés par écrit par le CSP et invités à prendre leur devoir de formation continue au sérieux et à suivre une formation continue annuelle correspondante à l'avenir. Si l'obligation de formation n'est toujours pas remplie à l'avenir, il faut envisager une suppression de la liste. Dans le cas de cours qui n'incluent pas nécessairement des thèmes liés au sol, le CSR vérifiera si les formations suivies sont reconnues conformément à la réglementation (art. 13b).

Aucun formulaire n'a été rempli et renvoyé par le 7 SPSC SSP. L'un d'entre eux était une personne introuvable. L'un des CSP du SPSC interrogé a été retiré de la liste à sa propre demande. La raison en est que le SPSC SSP en question n'est pas actuellement impliqué dans la protection des sols. Dans cinq cas, le questionnaire n'a pas été retourné, même après des demandes répétées. Une personne a expressément refusé de renvoyer le formulaire rempli. Dans ce cas, le CSR discutera du retrait de la liste.

### Projets actuels des SPSC SSP

Les activités de projet actuelles ont été menées à des degrés divers par tous les SSP du SPSC opérant dans le secteur privé. Certains SPSC d'institutions publiques n'acceptent actuellement pas de mandats. Néanmoins, ils souhaitent rester sur la liste sous "SPSC SSP dans les institutions publiques".

### Expériences actuelles SPSC SSP

Outre le contrôle de qualité proprement dit, l'enquête a permis de découvrir comment les SPSC sont perçus. L'une des principales préoccupations du SSP est de continuer à développer l'instrument de suivi pédagogique de la construction et de s'attaquer aux problèmes actuels.

Les opinions et les expériences des SPSC eux-mêmes fournissent des informations précieuses à cet effet. Les résultats de l'enquête sont énumérés ci-dessous.

## Perception de la qualification « SPSC SSP reconnu » par les mandants et les cantons

**Question A1:** Parmi vos mandants, combien ont connaissance du fait que vous êtes un « SPSC reconnu » ? (Nombre de réponses n=112)

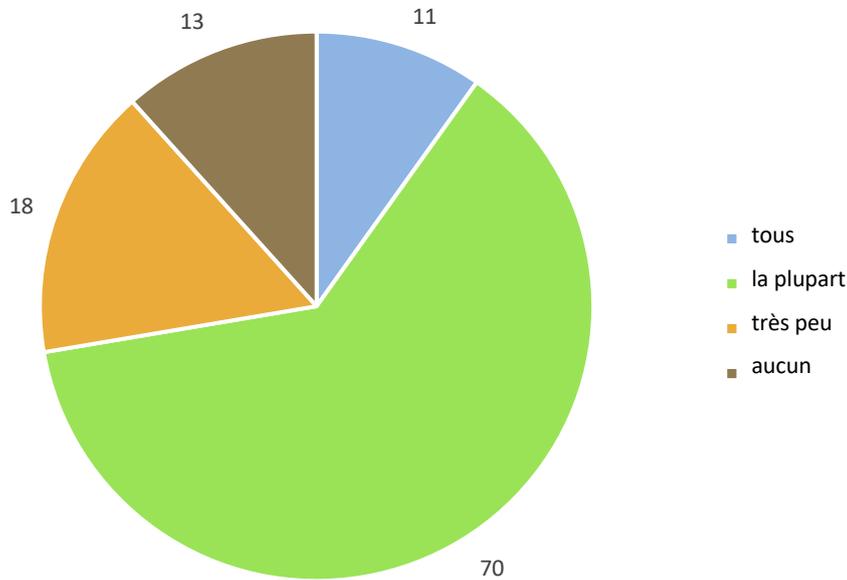


Figure 3 Réponses du SPSC SSP à la question 1 "Combien de vos clients savent que vous êtes un "SPSC SSP reconnu" pour l'enquête 2017

**Question A2:** Etes-vous explicitement recommandés comme SPSC SPP dans votre canton de domicile ? (Nombre de réponses n=110)

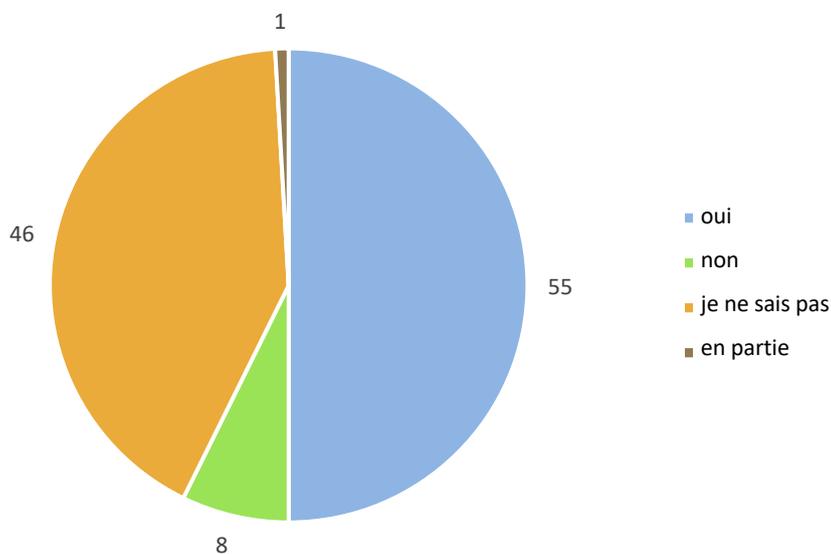


Figure 4 Réponses du SPSC SSP pour l'enquête 2017 à la question 2 "Etes-vous explicitement recommandé comme SPSC SSP dans votre canton d'implantation ?

## Enquête auprès des services cantonaux de protection des sols

Depuis mai 2002, la première version de la liste SPSC SSP est présentée aux offices cantonaux de protection des sols et au grand public. Depuis lors, la liste a été continuellement complétée et mise à jour. Le SSP s'intéresse maintenant principalement à la question de savoir si les attentes des FaBos concernant les activités des SPSC en matière de protection des sols sont satisfaites et comment les SPSC sont perçues dans la pratique.

Au total, 25 des 26 cantons contactés ont participé. Le bureau de protection des sols du canton d'Obwald n'a pas donné de réponse. Le bureau spécialisé du canton d'Appenzell Rhodes intérieures a fait remarquer qu'il n'avait aucune expérience de la qualité du SPSC SSP.

### Consultation de la liste SPSC SSP

Les résultats des sept questions posées aux services cantonaux de protection des sols sont présentés ci-après.

**Question B1:** En tant que service de protection des sols, renvoyez-vous, dans vos recommandations, à la liste des spécialistes de la protection des sols reconnus par la SSP (SPSC SSP)?

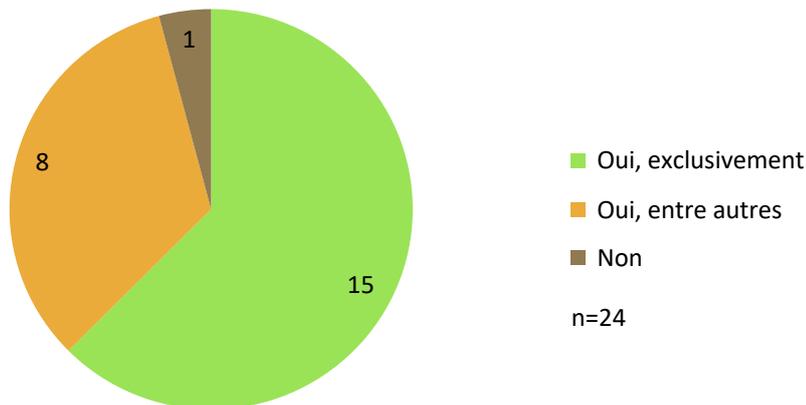


Figure 5 Dans l'enquête 2017, les services cantonaux de protection des sols répondent à la question 1 : "En tant que service de protection des sols, faites-vous référence dans vos recommandations à la liste des Surveillants de la protection des sols reconnus par le SSP (SPSC SSP) ?

**Question B2:** Recommandez-vous également des spécialistes qui ne sont pas porteurs du titre « SPSC SSP » ?

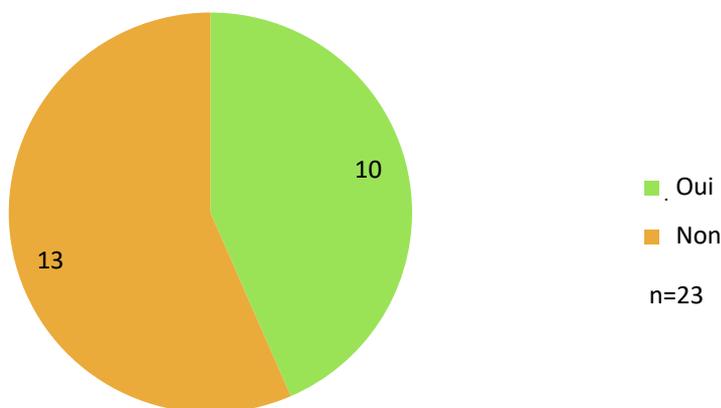


Figure 6 Réponses des offices cantonaux de protection des sols dans l'enquête 2017 à la question 2 : "Recommandez-vous également d'autres experts qui ne sont pas reconnus comme SPSC SSP ?

### Qualité des SPSC SSP

**Question B3:** Pensez-vous que le titre « SPSC SSP » est un gage de qualité en ce qui concerne la performance professionnelle et l'expérience d'un SPSC ?

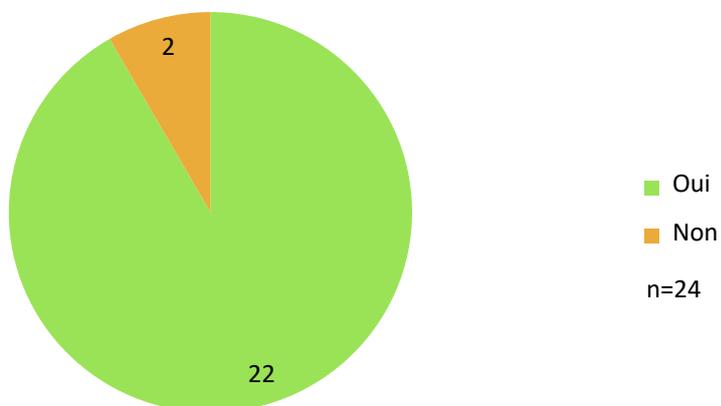
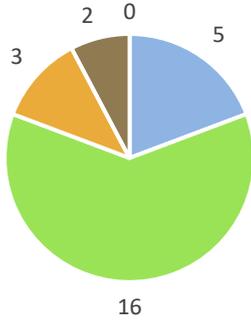


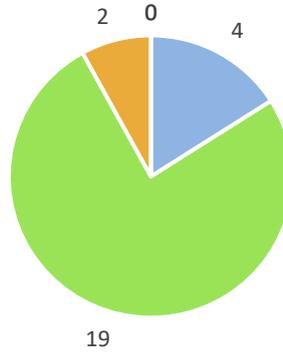
Figure 7 Réponses des offices cantonaux de protection des sols dans l'enquête 2017 à la question 3 : "Considérez-vous le titre "SPSC SSP" comme une caractéristique de qualité en ce qui concerne les prestations professionnelles et l'expérience d'un SPSC ?

**Question B4:** Comment évaluez-vous jusqu'ici vos relations avec les SPSC SSP, en ce qui concerne leurs compétences professionnelles, le soin qu'ils apportent à leur travail, leur aptitude à s'imposer et leur capacité de communication ?

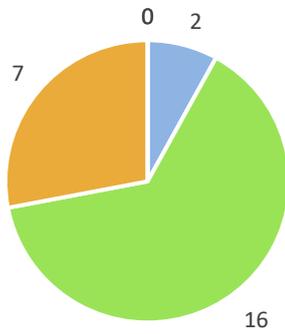
**Compétences professionnelles**



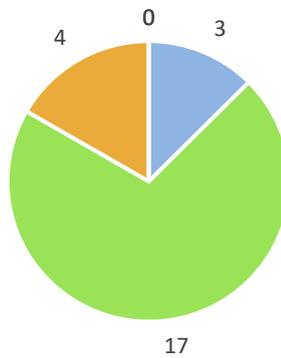
**Soin apporté au travail**



**Aptitude à s'imposer**



**Capacité de communication**



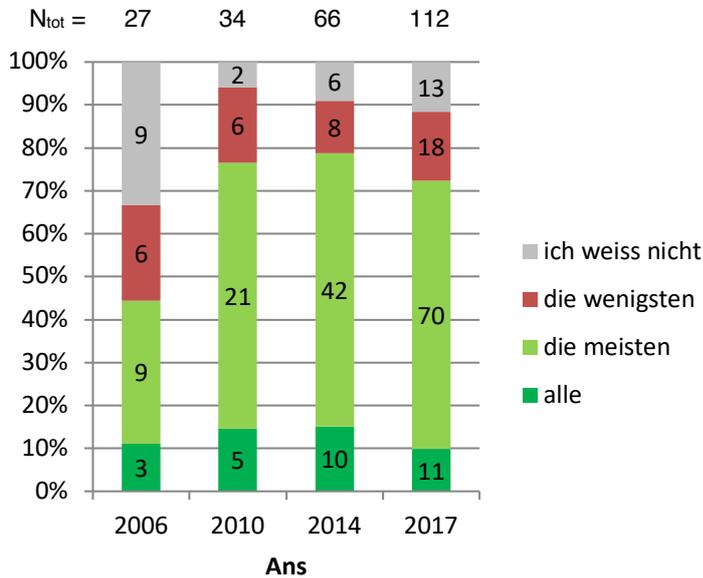
- Très satisfaisantes
- Satisfaisantes
- Suffisantes
- Insatisfaisantes
- Très insatisfaisantes
- Indifférentes

Figure 8 Réponses des offices cantonaux de protection des sols dans l'enquête 2017 à la question 4 : "Comment évaluez-vous votre expérience à ce jour avec le SPSC SSP en termes de compétence professionnelle, de diligence, d'assertivité et de capacités de communication ?

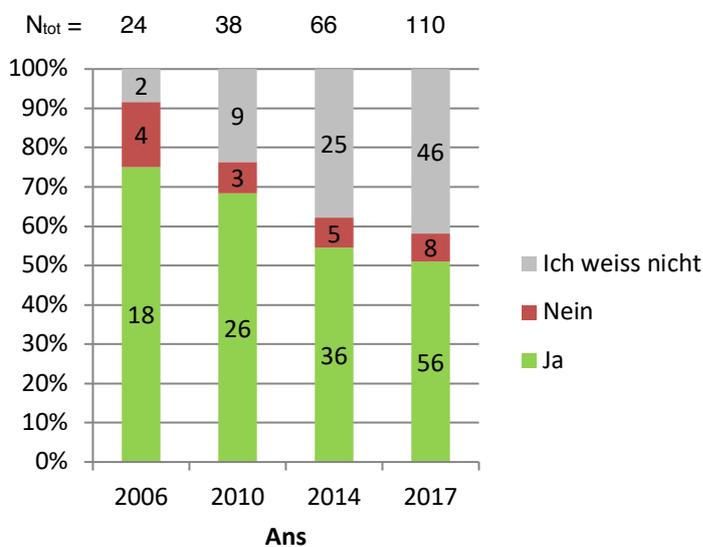
# Synthèse

## Spécialistes de protection de sols sur les chantiers

**Question A1:** Parmi vos mandants, combien ont connaissance du fait que vous êtes un « SPSC reconnu » ?

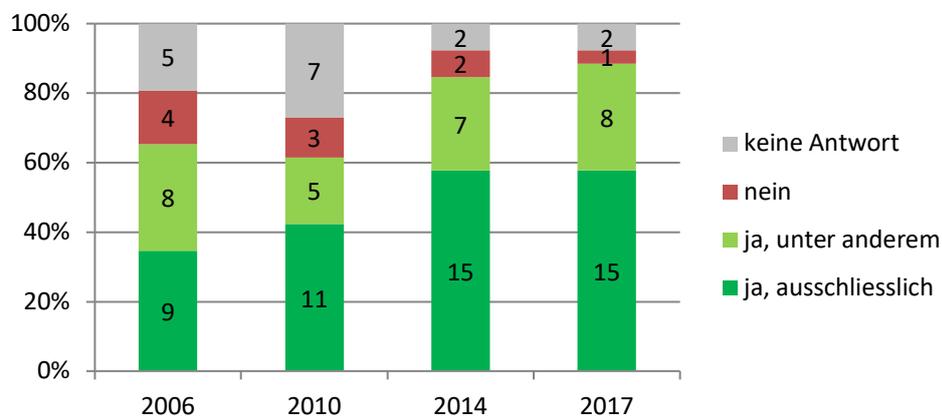


**Question A2:** Etes-vous explicitement recommandés comme SPSC SPP dans votre canton de domicile?

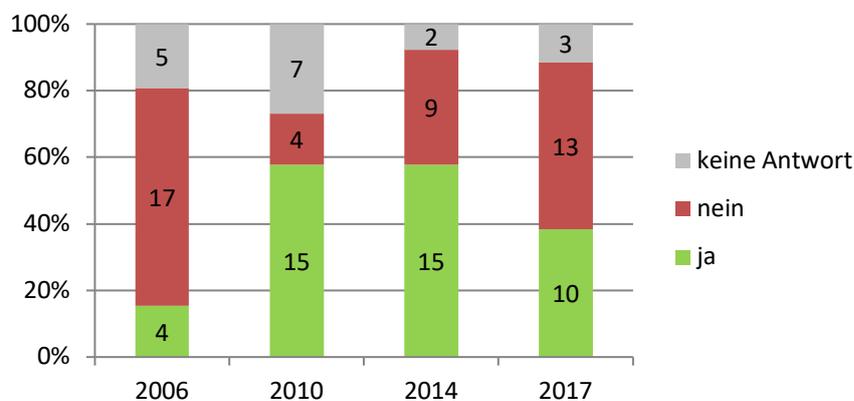


## Services cantonaux de protection des sols

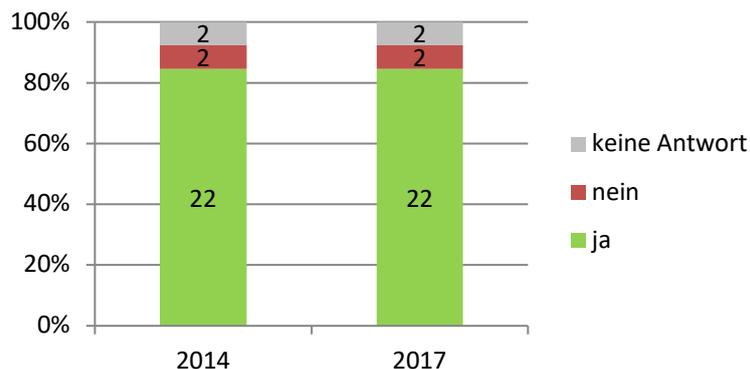
**Question B1:** En tant que service de protection des sols, renvoyez-vous, dans vos recommandations, à la liste des spécialistes de la protection des sols reconnus par la SSP (SPSC SSP)?



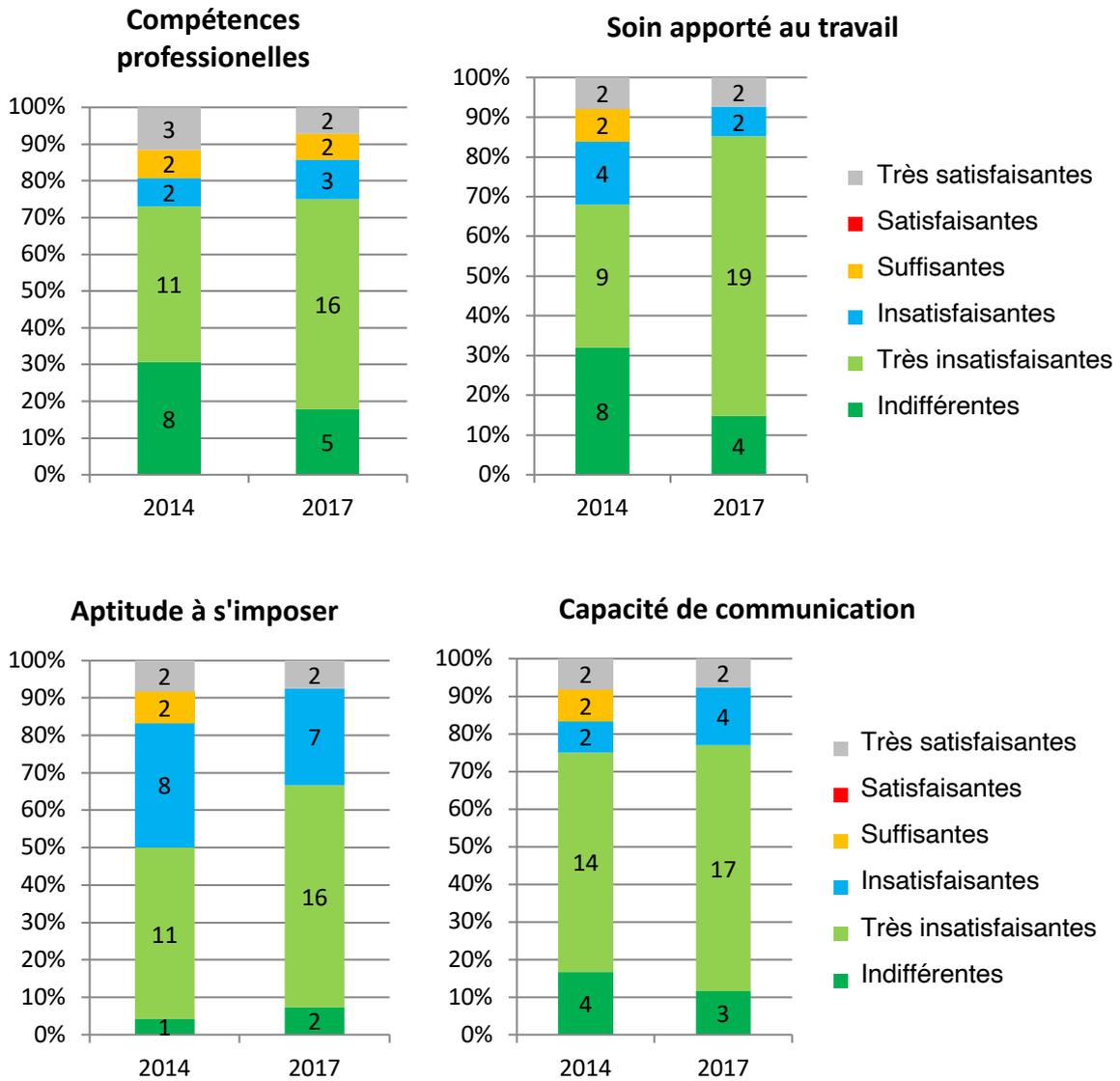
**Frage B2:** Recommandez-vous également des spécialistes qui ne sont pas porteurs du titre « SPSC SSP » ?



**Frage B3:** Pensez-vous que le titre « SPSC SSP » est un gage de qualité en ce qui concerne la performance professionnelle et l'expérience d'un SPSC?



**Frage B4:** Comment évaluez-vous jusqu'ici vos relations avec les SPSC SSP, en ce qui concerne leurs compétences professionnelles, le soin qu'ils apportent à leur travail, leur aptitude à s'imposer et leur capacité de communication?



# Développement

